

Assemblée du samedi 8 mars 2014 à 14h30 à Coeuve

Halle des Fêtes

Ordre du jour et programme de la manifestation

Dès 14h00 accueil des invités, des délégués et participants à l'assemblée.

- 14h30
1. Mot d'accueil par le Président de la société organisatrice
 2. Appel et contrôle des cartes de vote aux délégués, nomination de deux scrutateurs ;
 3. Procès-verbal de la dernière assemblée ;
 4. Rapports
 - 4.1. président FCJC
 - 4.2. président de la commission de protection ;
 - 4.3. président de la commission d'instruction ;
 - 4.4. président de la commission des chiens de chasse ;
 - 4.5. rapport de la commission des trophées ;
 - 4.6. président de la Fondation Territoires Naturels ;
 - 4.7. parole à l'Office de l'Environnement ;
 5. Comptes et budget
 - 5.1. rapport du caissier ;
 - 5.2. rapport des vérificateurs ;
 - 5.3. approbation des comptes ;
 - 5.4. cotisation ;
 - 5.5. approbation du budget.
 6. Règlement sur l'exercice de la chasse 2014-2015 ;
 7. Modification des statuts ;
 8. Honorariats et remerciements ;
 9. Prévention – présentation appareils auditifs
 10. Divers
 - Parole aux invités ;
 - Parole à l'assemblée ;
 - Désignation de la société organisatrice de l'assemblée 2015 ;
 11. Hommage aux chasseurs décédés ;
- 17h30 Apéritif + animations
- 19h30 Repas